



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des Sociétés



N° 014
Juin
2026



Presse Universitaire
Niamey



ISSN



1859 - 5146

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés







FACTEUR D'IMPACT (SJIFactor.com)		INDEXATION EDS	
2024	4,9	 https://sjifactor.com/passport.php?id=23616	
2023	4,866		
2022	4,497	 https://universiteabdoumoumounideniamey.academia.edu/EnvironnementetDynamiquedesSoci%C3%A9t%C3%A9sEDS	
2021	4,09	 <small>INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER NIGER</small> https://portal.issn.org/resource/ISSN/1859-5146	
2020	3,752	 <small>Connecter la recherche et les chercheurs</small> https://orcid.org/0009-0006-0118-2004	

Photo de couverture : Vue de la cuvette oasienne d'Issoufou, située dans le département de Goudoumaria, région de Diffa au Niger M. WAZIRI M. Zaneidou, 2026

MAQUETTE & PAO: Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTESS/AD, UAM - Niamey

N° 014

ISSN



1859-5146

JUIN 2026

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
- [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
- [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
- [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
- [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
- [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.

Exemples :

- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciaires à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre ; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse ; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In : *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors-Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr WAZIRI MATO Maman**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaraïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire), LARE Lallé Yendoukoa, Université de Lomé (Togo), KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo).

COMITE DE REDACTION**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Pr DAMBO Lawali

Membres : Pr BODE Sambo, Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha (MC)

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP: 418 Niamey - NIGER.****Email:** revueeds@gmail.com **Site :** www.revue-eds.com

© Copyright : Revue EDS, 2026

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. ABDO LAOUALI SERKI Mounkaïla, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Boureïma, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BODE Sambo, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. DAMBO Lawali, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaïbou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ Pr. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Pr. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. DJANGRANG Man-Na, Université de Moundou (Tchad)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KIARI FOUGOU Hadiza, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. TANKARI Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

L'IMPACT DU RETRAIT DES PAYS DE L'AES (BURKINA FASO, MALI, NIGER) DE LA CEDEAO SUR LEURS INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS	9
Lassana TOURE^{1*}, Abdoul Karim DIAMOUTENE¹, Mahamadou Bassirou TANGARA¹ et Mickaël CLEVENOT²	
PROMOUVOIR LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES PAR LES ACTIONS CLIMATIQUES DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROGRAMME JASS DANS LES REGIONS DE TAHOUA ET MARADI AU NIGER	26
MAMAN Issoufou^{1*}, IBRAHIM Habibou¹, AFANE Abdoukader¹, MAMADOU KONE Mahaman Moustapha¹, YAMBA Boubacar² et ISSOUFOU DJIGO Ibrahim³	
L'EGYPTE PHARAONIQUE : LE DON DU NIL.....	43
OLAME HOUMINA Patrice¹	
IDENTIFICATION, SOURCES ET DYNAMIQUES DES INNOVATIONS AGROÉCOLOGIQUES DANS LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE AU SUD BÉNIN	61
ADJE E Funmilayo^{1*}, MAGNON Y. Z. Zountchégbé², EFIO Sylvain³ et TOSSOU C. Rigobert⁴	
RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE A LA MALNUTRITION DANS LA COMMUNE DE TORI-BOSSITO AU BENIN : RECITS DE MENAGES AYANT RENVERSE LA SITUATION CHEZ LEURS ENFANTS.....	75
HOUNSI Augustin^{1*}, HINNOU Patrick², NASSI Karl Martial³, Roch L. MONGBO⁴ et ADJILE O. Alida⁴	
INNOVATIONS LOCALES ET COHESION SOCIALE : STRATEGIES COMMUNAUTAIRES DE PREVENTION DES CONFLITS ET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A BARIENOU (NORD-BENIN)	90
HOUNDEOKOU Sèkannou Gérard^{1*}, VODOUNNON TOTIN K. Marius² et MELIHO Pierre Codjo³	
ARBRE SACRE « JAG SIR », PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN PAYS TOUPOURI DANS LE MONT-ILLI AU SUD-OUEST DU TCHAD	106
BAYANG Sirbélé¹	
DU RENOUEAU EXISTENTIALISTE A L'HERITAGE SARTRIEN DE LA PSYCHANALYSE EXISTENTIELLE.....	118
SALIFOU HAMANI Abdoul-Aziz^{1*} et SOULEYMAN Mahaman²	
ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DES COMMUNES DU SUD BÉNIN-TOGO	138
Cokou Romain AHLINVI^{1*}, Expedit Wilfrid VISSIN², Jean-François FAÛ³ et Jacques AGUIADAHO⁴	
GESTION DES POINTS D'EAU DANS LE QUARTIER KALLEY PLATEAU DE NIAMEY, NIGER.....	154
SOULEY BOUBACAR Adamou¹, BOUBACAR AKALI Haoua^{2*} et MOTCHO Kokou Henri³	

STRATEGIES D'ADAPTATION DES EXPLOITANTS MARAICHERS DE LA COMMUNE DE SEYNA DANS LA REGION DE GAO FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE .170
Mahamadou CISSE^{1*}, Bakary DAGNO¹ et Vembé Blaise KONE²

VARIABILITE TEMPORELLE DES CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EFFLUENTS DE RAFFINERIE PETROLIERE : IMPLICATIONS POUR UN TRAITEMENT EN AVAL188
Ismaël Ousseini Nafiou^{1*} et Mahamadou Mounir Zakari¹

ACCES DES REFUGIES AUX TERRES AGRICOLES DANS UN CONTEXTE DE CRISE FONCIERE : CAS DU DEPARTEMENT DE GUIDAN ROUMDJI DANS LA REGION DE MARADI199
MAHAMAN SALIFOU Moussa^{1*} et HAROUNA Mounkaila²

IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DE L'ETAT D'URGENCE A TORODI, DANS LA ZONE DES TROIS FRONTIERES216
SOUMAILA Hama¹, ALZOUMA POUTCHA Issoufou² et DAOUDA BANA Askandara^{3*}

STRATEGIES ENDOGENES DE PROTECTION DU FONCIER MARAICHER DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (NIGER)227
IDRISSA BONDABA Tayabou^{1*}, MOUMOUNI MAHAMANE SANI Moumouni¹ et MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou²

ANALYSE DES CONFLITS LIES A LA LIBERATION DES CHAMPS DES CULTURES PLUVIALES AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE BELBEDJI, REGION DE ZINDER (NIGER)241
HAROU ABOU Idrissa^{1*}, ALI Salé² et MAMAN SANI Amadou³

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES ET EVOLUTION VILLAGEOISE DANS LE CERCLE DE GOUNDAM : CROISSANCE NUMERIQUE ET MUTATIONS DE LA TAILLE DES VILLAGES DEPUIS L'INDEPENDANCE255
Mahamadou ABOCAR^{1*}, Mahamadou Faradji MAIGA², Mahamane ALBOUKADER³ et Boubacar Ousmane TOURE⁴

DYNAMIQUE D'OCCUPATION ET ENJEUX DE SECURISATION FONCIERE EN ZONE PASTORALE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE BELBEDJI, REGION DE ZINDER (NIGER)269
HAROU ABOU Idrissa^{1*}, ALI Salé², ABDOU SANI Mountaka³ et MAMAN SANI Amadou⁴

DIRE LA GUERRE : L'APPREHENSION DU CONCEPT IDENTITÉ RECONSTRUCTIVE CHEZ LES ÉCRIVAINS TCHADIENS281
Parfait NADJIBEYE¹

CONTRIBUTION DES CULTURES IRRIGUEES DANS LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES MENAGES AGRICOLES DE L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY V293
OUSSEINI ISSA Abdou^{1*}, ADO MIKO Mahamadou Makana² et WAZIRI MATO Maman³

GOVERNANCE URBAINE ET HUMANITES DANS L'AMENAGEMENT D'UNE VILLE MOYENNE IVOIRIENNE : LE CAS DE TIEBISSOU AU CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE306
N'Dri Ernest KOUADIO^{1*}, Sientienwin SEKONGO² et Teré GOGBE³

EVOLUTION DU LAC TCHAD DE 2015 A 2025 : QUELLE IMPACT SUR LA PECHE DANS LA PARTIE NIGERIENNE	323
ELH KAKA ADAM Eih Ligari ¹ et KIARI FOUYOU Hadiza^{2*}	
PERCEPTION DES AGROPASTEURS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE SAHEL : LE RECOURS AUX SAVOIRS ENDOGENES POUR UNE RESILIENCE ACCRUE DES COMMUNAUTES DANS LA ZONE DE KONNI AU NIGER	338
ABDOULAYE NOUHOU Mahamadou^{1*}, MOUSSA Mahamadou Sani² et WAZIRI MATO Maman¹	
AGE AU MARIAGE ET PROLONGEMENT DU CELIBAT CHEZ LES ETUDIANT.E.S DE L'UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI.....	353
ABDOURAHAMANE NAJOU M Alhassane¹	
VIE ET ONTOLOGIE DU VIVANT : LE DEBAT ENTRE E. KANT ET H. JONAS	367
Romuald T. AMOUSSOUGA^{1*} et Alain Corneille TOWOU²	
CONSOMMATION DE LA VIANDE DE BROUSSE PAR LES POPULATIONS DES MONTS ALEDJO AU NORD-TOGO.....	385
DJERI Idrissou^{1*} et NOBIME Georges²	
VULNÉRABILITÉ ET ADAPTATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE 2ÈME PÔLE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (PDA2) AU NORD DU BÉNIN.....	397
Guy Cossi WOKOU¹	
IMPACTS DE LA VARIABILITE CLIMATIQUE SUR LES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES DU DEPARTEMENT DE GOURE (REGION DE ZINDER, NIGER).....	412
IBRAHIM SOULEY Malam Zanaidou^{1*}, WAZIRI MATO Maman², HASSANE YAOU Tahirou³, HAMADOU YOUNOUSSA Bachirou³ et GARBA Zibo³	
APHRIKÊ OU AFAGHÊ ? POUR UNE HYPOTHÈSE DE RELECTURE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS DE L'AFRIQUE À PARTIR DE LA LANGUE HO	433
Wanilo Guillaume GANHIDE¹	
VULNERABILITE DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES DES PLAINES DE KORIOME, HAMADIA ET DAYE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE URBAINE DE TOMBOUCTOU (MALI).....	454
Mahamane ALBOUKADER^{1*}, Seydou MARIKO² et Mahamadou ABOCAR³	
LUTTE CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU BENIN : CAS DU FINANCEMENT DE L'ADAPTATION ET DE L'ATTENUATION	468
Alfred Bothé Kpadé DOSSA¹	

DU RENOUVEAU EXISTENTIALISTE A L'HERITAGE SARTRIEN DE LA PSYCHANALYSE EXISTENTIELLE

SALIFOU HAMANI Abdoul-Aziz^{1*} et SOULEYMAN Mahaman²

1. Doctorant, Ecole Doctorale des Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société (EDLASHS), Laboratoire d'Etude et Recherche en Philosophie, Culture, Communication et Société (LERPHICCS), Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

2. Enseignant-Chercheur, Maître de Conférences, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

**Correspondant courriel : salifouhamaniabdoulaziz@gmail.com*

Résumé

L'espace contemporain où les philosophies s'aperçoivent dans leur grande variété est le lieu où s'inscrit notre préoccupation d'approche existentialiste sartrienne. Cependant, chez Sartre, il faut noter que la philosophie se veut être une révolution au nom de la liberté. C'est-à-dire que l'intérêt philosophique qui se cache derrière les idées de Sartre participent dans la perspective de l'engagement. En effet, une chose s'observe et tient à s'ériger en loi : il s'agit d'une interprétation erronée sur les concepts issus de l'existentialisme et du mensonge échappatoire, que les hommes se jettent sur eux-mêmes pour acclamer une fausse innocence. De telle pratique, nous nous sommes conférés le devoir de rendre actuelle la doctrine d'action et de responsabilité. Elle s'appelle « la morale existentialiste », qui cherche à donner un plan pratique pour une perspective plus claire et agissante sur les brûlantes controverses actuelles. Autrement dit, par les crises morales, l'accélération profonde de la pauvreté mentale et économique, la psychanalyse existentielle (celle de Sartre) doit sonner ses heures afin d'offrir un éclairage soigné au profit des idées d'émergence. En outre, l'essence de cette réactualisation face à la péremption des certains concepts classiques, est d'apporter gaiement du renouveau et du moyen bonheur nécessaire à l'homme.

Mots clés : révolution – engagement – péremption – existentialisme - renouveau

FROM EXISTENTIALIST RENEWAL TO SARTRE'S LEGACY OF EXISTENTIAL PSYCHOANALYSIS

Abstract

The contemporary space where philosophies are perceived in their variety is the place where our existentialist approach, mainly Sartrean, is inscribed. However, in Sartre, it is noted that philosophy wants to be a revolution and a struggle in the name of human freedom. That is to say, the philosophical interest hides behind Sartre's ideas, fully participating in the perspective of commitment. Indeed, one thing is observed and tends to become a law: it is an erroneous interpretation of the concepts arising from existentialism and the escapist lie that men throw at themselves to proclaim a

false innocence. From such a practice, we have conferred upon ourselves the duty to make the doctrine of action and responsibility current. It is called "existentialist morality", which seeks to provide a practical plan for a clearer and more active perspective on the burning current controversies. In other words, through moral crises, the profound acceleration of mental and economic poverty, Sartrean existentialism must sound its hour in order to offer a careful enlightenment for the benefit of emerging ideas. Moreover, the essence of this re-actualization in the face of the obsolescence of certain classical concepts is to bring joyfully renewal and the necessary happiness to man.

Keywords : revolution - commitment - obsolescence - existentialism – renewal.

Introduction

La question du sens de l'existence humaine constitue l'une des préoccupations majeures de la philosophie. Depuis l'Antiquité jusqu'à la pensée contemporaine, de nombreux philosophes se sont interrogés sur la condition humaine, la liberté et la responsabilité de l'homme face au monde. Dans cette perspective, le courant existentialiste apparaît comme une tentative majeure de comprendre l'homme à partir de son existence concrète, de ses choix et de ses engagements. Si certaines réflexions préparatoires peuvent être repérées dans la philosophie antique chez Platon et Aristote, puis dans la modernité chez René Descartes et Immanuel Kant, c'est véritablement à l'époque contemporaine que l'existentialisme prend toute son ampleur, notamment avec des penseurs comme Søren Kierkegaard, Friedrich Nietzsche, Martin Heidegger et Gabriel Marcel.

Cependant, c'est avec Jean-Paul Sartre que l'existentialisme connaît sa formulation la plus systématique et sa diffusion la plus large. En effet, Sartre donne à ce courant philosophique une orientation profondément humaniste en mettant l'accent sur la liberté, la responsabilité et l'engagement de l'homme dans le monde. À travers ses œuvres majeures, notamment *L'Être et le Néant* et *L'existentialisme est un humanisme*, il développe l'idée selon laquelle l'homme est fondamentalement libre et responsable de ce qu'il devient, car « l'existence précède l'essence ». Ainsi, l'existentialisme sartrien se présente comme une philosophie de l'action et de la prise de position face aux réalités du monde.

Dans un contexte contemporain marqué par des crises morales, sociales et existentielles, la pensée de Sartre apparaît comme une source de réflexion particulièrement pertinente. En effet, l'homme moderne semble souvent confronté à des phénomènes d'aliénation, de désengagement et de fuite devant la responsabilité. Face à ces défis, la philosophie sartrienne propose une revalorisation de la liberté humaine et appelle chaque individu à assumer pleinement ses choix et ses actes.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente réflexion intitulée « Du renouveau existentialiste à l'héritage sartrien de la psychanalyse existentielle ». L'objectif est de montrer en quoi la pensée de Sartre, notamment à travers sa conception de la psychanalyse existentielle, peut constituer un cadre théorique permettant de repenser la condition humaine et d'encourager un engagement actif dans la transformation du monde. Il s'agit ainsi d'examiner comment l'héritage sartrien peut être compris comme un appel à l'action pour les générations actuelles, les invitant à dépasser les théories liberticides et les valeurs morales devenues obsolètes.

Dès lors, une question fondamentale se pose : comment redonner vie à la psychanalyse existentielle dans un monde où le désespoir tend à s'enraciner dans les consciences, et comment lutter contre les conceptions qui limitent ou nient la liberté humaine ? À partir de cette problématique, notre réflexion tentera de mettre en évidence la portée philosophique et pratique de l'existentialisme sartrien dans l'analyse des défis contemporains.

Pour atteindre cet objectif, notre démarche s'appuiera sur une approche critique et épistémologique visant à analyser l'évolution des idées existentialistes, depuis leurs fondements philosophiques jusqu'à leur reformulation dans la pensée de Sartre. Cette étude cherchera ainsi à montrer que l'héritage sartrien de la psychanalyse existentielle peut constituer un cadre de compréhension et d'action capable de contribuer à la réaffirmation de la liberté, de la responsabilité et de l'engagement de l'homme dans le monde.

Par ailleurs, le choix de notre sujet est lié à la correction possible que nous voudrions apporter aux idées classiques et modernes touchant la doctrine existentialiste (justification). Aussi, par cette étude du renouveau existentialiste, notre souci est de prévaloir la légitimité du renouveau existentialiste sous toutes ses exigences antérieurement absentes. Cela nous donne plein d'espoir aujourd'hui à repenser l'idéal attendu par l'humanité à partir d'un pragmatisme sans précédent. En effet, démontrer l'importance que renferme la philosophie de Sartre dans un monde entretenu par des valeurs morales obsolètes. Aussi accepter une philosophie, c'est justifier son concret en face des phénomènes aliénant et incompris par l'homme. Telle est la preuve de cette origine exprimée au nom d'un renouveau existentialiste émanant exclusivement de Sartre. À ce niveau, le problème (problématique) auquel nous aboutirons, se présente comme suit : comment donner vie à la psychanalyse existentielle dans un monde où le désespoir cherche à s'enraciner dans les consciences ? Comment alors lutter contre les vieilles théories liberticides aujourd'hui ? Voici les deux grandes questions qui feront sans doute l'objet de notre analyse par le choix de ce présent sujet. Ensuite, c'est qui nous cherchons à travers ce thème, c'est de pouvoir vérifier l'évidence selon laquelle l'héritage sartrien serait un appel à l'action pour les

générations actuelles, les amener à prendre position et à agir pour un monde meilleur. Tel est le but de ce que nous tiendrons à expérimenter dans et par l'idéal issu de cet héritage idéologique sartrien(hypothèse). D'un côté, notre objectif spécifique réside dans le seul fait que l'existentialisme sartrien assurera l'évident face à des perspectives agissantes. Autrement dit, montrer le sens large et profitable à l'humanité, tant par la persévérance et par la matérialisation des idées. Enfin, à ce stade, notre attente est d'être fidèle à la méthode critique, de démonstration de cette évidence que nous cherchons à travers l'héritage sartrien de la psychanalyse existentielle. A cet effet, l'approche sera celle d'abord épistémologique entre les deux mondes (antique et moderne) et de la possible réconciliation possible entre les bases conceptuelles du renouveau sartrien.

1. Aperçu historique de la réflexion sartrienne de l'existentialisme

L'histoire de l'émergence de la philosophie de Sartre remonte exclusivement dans le milieu des années 1943 et de l'événementielle date allant du 29 Novembre 1945 jusqu'à l'extinction de l'âme du philosophe le 15 AVRIL 1980 à Paris. Autrement dit, la première date est celle de l'apparition du premier ouvrage sartrien, véritablement assis l'espace des philosophies existentialistes et dit porte-parole dans la totale vision de l'auteur. Il s'agit de l'Être et le Néant. Ce qu'il faut surtout retenir à ce sujet, nous ne nous soucions pas de lire le concept « existentialisme » le long de l'ouvrage, mais plutôt d'y être convaincu surtout de la présence des idées, arguments et exemples allant dans le sens fondamentalement existentialiste. Tel est ce qui se lit du début jusqu'au terme de l'ouvrage. De la seconde date, c'est le passage inédit qui est porté sur la cérémonie baptismale du courant existentialiste autour duquel Sartre fut resté représentant sans faille. Nous parlons ici de la Conférence du philosophe sous le Thème : « L'Existentialisme est un humanisme ». Par ailleurs, le problème essentiel entendu par cette Conférence est l'existence précède l'essence, cette fameuse phrase assoit à la fois l'origine et l'histoire de la réflexion sartrienne de l'existentialisme.

1.1. Les caractéristiques de la psychanalyse existentielle chez Sartre.

Aujourd'hui, il est assez temps de pouvoir donner une nuance significative à la pensée globale menée par Sartre. Cet aspect est si important que toute personne se dit se réclame existentialiste quand il s'agit de s'appropriier des controverses liées à l'angoisse existentielle chez l'homme. Or la réalité est toute autre chez les tenants. Cependant, évoquer le sens profond de l'existentialisme, c'est n'est ni parler des philosophies des idées ou des choses, mais plutôt, de montrer le sens de la vie par la seule vision que chacun aura de son existence. C'est à proprement à ce stade qu'on ne saurait se donner le droit de s'en approcher véritablement. Et, le problème qui fait

état de la confusion sémantique se justifie dans l'emploi maladroit ou détourné dans ces certains concepts essentiels. Il fait par la suite, commencer à se demander si sans l'existentialiste, est-ce qu'on n'a le droit d'être adhérent à ce courant ? La réponse est non. Car si chez les esprits antiques la vertu de l'homme doit être cultivée dans et par le rapport que puissent contracter les hommes via leur existence. Chez d'autres, ce terme est utilisé pour signer les supplices existentiels. Enfin, chez les derniers, le terme existence est bien celui qui, ayant occasionné bien d'approches et de découvertes inhérentes au divers de la vie. C'est pourquoi, nous choisissons cette nouvelle approche relative à l'existence qui aboutira au courant philosophique appelé plus tard « existentialisme cohérent ». En effet, chez Sartre, l'existentialisme est désormais une philosophie qui prend une autre définition face aux attentes des hommes en utilisant rigoureusement des concepts qu'on ne saurait aussi définir dans les actes et dans le temps. C'est-à-dire, seule la réalité présente tentera de donner une qualification appropriée aux œuvres humaines ; à l'opposé de Sartre, des philosophies ont, cependant alourdi la compréhension de l'existence humaine en la pensant dans son cadre ontologique, isolée de toute réalité présente possible. Par ailleurs, l'ordre épistémologique, s'impose dans notre approche critique, qui dans son fond examinera les concepts et les idées fondamentaux. Ces derniers points soutiennent largement notre prise de position suivant les trois caractéristiques définissant la pensée sartrienne de l'existentialisme. Il s'agit principalement de la liberté, de la responsabilité et du choix. Ces trois concepts participent à la nuance et à la caractérisation qui offrent à la fois une séparation entre les modalités théoriques antiques et modernes, puis celle dispensée par Sartre. C'est à ce projet de distinction et de présentation de certaines notions que la production philosophique de Sartre prend effectivement le devant.

1.2. La liberté

La liberté, comme concept partagé entre Nietzsche, Husserl, Heidegger et Sartre, est de ce fait le cœur de toutes les philosophies existentialistes, peu importe l'époque mise sous la référence. De Sartre, nous partirons sans conteste à la nouvelle approche de l'existentialisme qui laisse entendre bien le renouveau. Ceci étant le propre de la philosophie qui cherche non seulement à se justifier dans sa révolution doctrinale. Et, ce faisant, le concept de liberté chez Sartre est défini l'essence de sa philosophie de l'action et de l'engagement. En effet, l'ouvrage de bataille existentialiste, à savoir *l'Être et le Néant*, au lieu d'être un carnet simple des concepts, se veut être porté sur le sens de la liberté totale chez l'homme. Si la liberté est l'affaire humaine, alors le philosophe l'a rigoureusement démontré à travers cet ouvrage à la portée existentialiste. Cependant, il est important de mentionner que ledit ouvrage reste et demeure une réponse des philosophies des idées et des choses, dédié à l'homme et à

ses attentes. De ce fait, notons également que, l'homme se définit par la liberté et cette dernière est ce qui souffle vie même à la vie de l'homme. S'il faut caractériser l'espèce humaine, c'est bien par cette liberté que cette caractérisation s'accomplit. Il n'y a, à cet égard aucune possibilité dans la vision sartrienne que nous défendons, de parler des attentes, de l'engagement dans l'écartement de la liberté. Car la conscience se définit dans la liberté, et si d'un côté, Sartre évoque l'idée du néant, c'est plutôt grâce au caractère non limité de la nature humaine. Par la liberté, l'homme est lui-même son acteur à sur ses passions et à son désir d'être. C'est qu'on appelle le néant. De l'autre côté, le néant est aussi vu comme cette faculté par laquelle viennent toutes les possibilités et les agirs des hommes. Aussi, l'appel à l'action que Sartre évoque est une formulation implicite de la liberté qui soutient l'entreprise existentialiste dont il défend le long de sa vie. Ainsi, le cri de cœur de l'existentialiste français est de repenser l'être humain à partir seul de l'idée de la liberté. C'est exactement ici où se reposent les deux arguments sartriens : reprise de la métaphysique de la subjectivité et de la morale existentialiste. En s'appuyant sur deux arguments, Sartre a non seulement cherché à rendre l'idée de la liberté plus cohérente mais aussi plus diversifiée. C'est-à-dire que l'origine de l'idée vient de la critique faite sur les approches définitionnelles antérieures, ayant réduit l'homme comme une seule idée et un être composé d'un corps, donc d'une réalité corporelle étendue. Telle approche, est ce quoi s'est attaqué Sartre pour donner plus d'humanisme aux approches et encore des plus des valeurs auxquelles s'identifie l'homme comme le détenteur absolu de la liberté.

1.3. La responsabilité

L'une des caractéristiques plus significatives repose sur la responsabilité chez l'homme. Cependant, le sens responsabilité vient de l'éthique sartrienne de la définition de l'homme. A cet effet, bien de théories partagent et discutent sur cette idée de la responsabilité dépourvue de son sens existentialiste requis. Si être l'homme se définit comme un être de la liberté, par la responsabilité, il doit l'assumer dans le meilleur comme le pire. C'est exactement l'état d'assomption face au poids que mesure l'objet des passions chez l'homme que Sartre justifie sa morale à l'aide de cette troisième notion. Être responsable, c'est être capable de supporter son désir et ses variétés tant souhaitées. Autrement dit, la fuite devant le serment antérieurement prêté est ce qui dénote une fois de plus le caractère irresponsable de l'homme. De nos jours, cette culture est de plus en plus partagée par le plus grand nombre des personnes à l'heure actuelle. C'est pourquoi chez Sartre, l'existentialisme a eu ses lettres de noblesses à partir des concepts, ayant servi d'arguments dans la reprise de la métaphysique de la subjectivité. D'un côté, cette métaphysique a longtemps connu

d'erreurs dans la formulation d'un existentialisme sourd¹ et des concepts muets². Aussi, être homme, c'est être porteur des qualités liées à une moyenne posture morale qui laisse entendre une responsabilité sans faille. De l'autre côté, vouloir devenir responsable, c'est accepter les éventualités quotidiennes qui se dessinent dans les échecs et les pertes inattendues de nos espoirs. Si par ailleurs, le terme est selon la science juridique, être apte à se tenir debout devant l'expression de son vote, de sa voix, ou encore une obligation collective ou individuelle à se résigner face à telles conséquences. Au contraire, la version sartrienne de la responsabilité, perçoit le responsable comme un citoyen capable de se donner les moyens ultimes et intimes dans la défense de ses attentes. Aussi, l'esprit dit responsable, c'est cet esprit qui se meure lui-même sa morale sans qu'il ne soit mesuré. Voici ce qu'exige le sens sartrien de l'existentialiste sur la responsabilité. De toute évidence, la pensée de Sartre conclue le long de ses ouvrages, laisse largement apparaître des idées littéraires (où il littérarise la philosophie). Ceci revient à dire qu'ils manifestent l'état moral de la responsabilité de l'homme face à l'angoisse existentielle. C'est l'exemple de : *Les Mots*, *Critique de la raison critique I : Intelligibilité de l'histoire*, et enfin *l'Être et le Néant* sont des véritables cimetières où sont enterrées les plus hautes expériences philosophiques soutenues par l'idée de la responsabilité. Ces ouvrages ont également participé à la célébrité de l'argumentation sartrienne donnée sur la responsabilité. Ensuite, ils ont accompagné le philosophe dans sa démarche critique de reprise profonde des idées première de l'existentialisme et des concepts qui lui sont assignés. Par ailleurs, la majeure somme des existentialistes modernes surtout, utilisent ces deux concepts pour donner illustration argumentative suivant laquelle on ne saurait être né au nom de la liberté de vivre et de la responsabilité de l'homme de veiller à cet accomplissement. C'est ce que nous appelons arguments muets. Nonobstant, chez Sartre, toute argumentation vient de l'expérience vécue sur les idées qui font réaliser les concepts. Or, ces concepts sont réalisés indépendamment de toute expérience. C'est à ce juste titre que nous assignons à l'existentialisme une définition plus concrète, plus sentie par rapport aux réalités que vivent les hommes pris dans le présent quotidien. Si Nietzsche demeure existentialiste, il pense au nom des nouvelles valeurs qui réinventent l'âme humaine ; Heidegger de son côté, l'est au sens où il donne une définition ontologique à laquelle l'homme est un être d'ailleurs, donc un au-delà, enfin, Sartre perçoit l'homme dans son actuelle apparition et l'engage à se définir et à se créer lui-même ses valeurs que se contenter être pensé par des théories

¹ L'existentialisme sourd est la doctrine qui n'œuvre sur les questions profondes et actuelles des personnes, quant à celui prôné par Sartre, il reste et demeure vivant aux oreilles citoyennes et attentives.

² Les concepts muets sont des idées abstraites, auxquels on observe l'absence notoire des trois instances existentialistes que sont : la liberté, la responsabilité et le choix.

éloignées de sa réalité. Voici en réalité ce qui sonne au terme de la question de la responsabilité chez l'homme, c'est-à-dire auto-participation dans son histoire.

1.4. Le choix

Enfin, la dernière caractéristique de la psychanalyse existentielle de Sartre s'achève sur l'idée du choix chez l'homme. Autrement dit, chez Sartre, l'embellissement de sa production philosophique s'est profondément réalisé dans le choix comme le propre de l'homme. En effet, si les deux notions précédemment citées fondent la caractéristique de la psychanalyse existentielle bâtie par Sartre (notamment dans *l'Être et le Néant*), le choix reste les pouvoirs qui ont donné à l'existentialisme sartrien la légitimité de respirer. Cependant, le choix sartrien trace le fondement de l'argumentation philosophique portant sur la ladite psychanalyse. A cet effet, le choix chez l'homme se présente comme origine essentielle de l'état de la responsabilité. Chez Sartre, disons, la définition ultime de l'homme, passe nécessairement par le choix indépendant opéré par l'homme à partir de sa volonté. D'un côté, parler du charme existentiel, c'est souligner l'Idéal qui se cache dans le choix. De ce fait, on ne saurait évoquer le sens de la souveraineté chez l'homme sans le choix qui s'identifie à son être, à son authenticité. Choisir, c'est donc exister sous la liberté et la responsabilité. Au contraire, ne pas choisir donne en effet, une autre compréhension qui se justifie dans la peur ou simplement la lâcheté. Être lâche, c'est bien être irresponsable et dépourvu de toute liberté. Cette idée de lâcheté exprime bien celle de la mauvaise foi chez Sartre. De l'autre côté, la valeur suprême de toute personne passe par la liberté de choisir et de la responsabilité par laquelle tout choix demeure un serment personnellement opté. Fuir son choix, c'est ce que nous appelons l'irresponsabilité ou la mauvaise foi chez l'homme (l'Existentialisme est un humanisme). Il faut choisir pour donner vie à l'existence. Autrement dit, l'homme qui choisit et tient à l'exécuter de son début à sa fin sans se livrer en aucune crainte, est celui qui existe et vit. En revanche, d'autres qui choisissent et abdiquent à leur choix sont ceux-là qui existent mais ne vivent pas, c'est-à-dire des morts-vivants. A cet égard, nous considérons toujours le choix chez l'homme comme une faculté première grâce à laquelle s'accomplissent la manifestation du désir d'être et celui du sens de la vie. C'est le choix qui fait donc la fierté de l'homme ainsi que les modalités de évaluatives de ses passions. Si l'homme est un être d'action, cette dernière n'est que le reflet du choix qu'il adopte conformément à son libre-arbitre. Par exemple, le jeune bachelier qui choisit de prendre son inscription en philosophie, est ce futur étudiant qui mènera une vie absolument libre et responsable ; et, sans ce choix, la vie de cet étudiant sera dépourvue de tout sens et des modalités évaluatives de ses passions. Déterminer, caractériser ou même définir l'homme, réside dans ses choix les plus absolus possibles. Par ailleurs, la recherche d'une souveraineté économique et

monétaire que réclament certains Etats du monde, se situent largement dans leur choix d'une politique aussi identique et authentique exprimant les plus hautes valeurs de ces peuples. Disons, le choix de l'homme prôné par Sartre participe à l'émergence totale et sans condition. Il faut user le choix de sa liberté pour fonder ses propres valeurs. La richesse de l'existentialisme sartrien est qu'il prône la valeur individuelle qui émane du choix et de la liberté d'en user au profit d'une révolte morale qu'exigent les deux précédentes caractéristiques de la psychanalyse existentielle.

2.Sartre contre les erreurs qualificatives trompeuses sur l'homme

Par ce point, il faut surtout garder scrupuleusement à l'esprit que la morale classique et certaines conventions politiques et surtout sociale ont porté leur sens de qualification sur les valeurs humaines. Or ce qu'il retenir, bien d'erreurs et de fautes ont accompagné ces valeurs. Par conséquent Sartre, cherche à travers sa morale existentialiste à œuvrer sur une possible fondation d'une qualification appropriée. Ce dépassement des compétences s'inscrit sur la démonstration sartrienne qui se prend par exemples sur des « mots » ou « expressions » allant dans le sens d'approuver par éloge ou, encore, dans le rejet pur des certaines conduites éventuelles. C'est le cas de sincérité, juste, bel endroit, bonne femme...A ce sujet, l'existentialisme est la seule philosophie aujourd'hui dite contemporaine, qui soit arrivée à ce but. C'est-à-dire, de pouvoir proposer un ensemble d'unités de mesures de bonté, d'acte et de valeur objective auxquelles l'homme ne saurait identifier le plus concrètement possible. En effet, c'est bien en réponse stricte à la morale kantienne que Sartre critique certains concepts et même le rationalisme kantien. Kant au lieu d'encourager l'homme à poser une action librement choisie, le contraint à se soumettre sans connaissance a priori à ce dont il est appelé obéir. Ceci revient à exprimer que si Kant contraint à la fois le libre et responsable à l'homme de choisir, Sartre au contraire, l'invite à un choix libre, responsable et humaniste. Cependant, la morale est loin d'être une affaire universelle, mais plutôt d'un engagement universel et objectif. Aucune morale n'est à enseigner à l'homme, mais à l'homme d'être à l'œuvre de sa morale. Enfin, obéir en une morale déjà préexistante, est ce qu'on trouve à la morale existentialiste, qui subjectivise le contenu et l'adopte au sens d'un universalisme conséquent. La morale sartrienne est ici définie comme celle qui fait engager l'homme, tandis que celle de Kant chosifie l'homme. Telle est l'origine des réactions sartriennes contre des erreurs qualificatives trompeuses. Car elles supposent au lieu de vouloir poser une morale au nom de la liberté et de la responsabilité chez l'homme. Aujourd'hui, il est assez courant de constater quelque part où l'homme joue la tenue de sincère dans d'autres attributions morales sans être honnêtement sincère. Et cette attribution qualificative a été

longtemps jugée maladroite quand il s'agit de se projeter vers des considérations individuelles ou collectives. C'est pourquoi d'ailleurs, nous sommes tenus faire comprendre qu'une unité de mesure de la moralité doit exister afin de s'éloigner des prétendues estimes. Aussi, certains grands hommes, des hautes autorités, des magistrats, des enseignants de tout cycle...ont cependant été échappé à cette expertise de la mesure pour laquelle bien de ses trouvent une performance erronée. Autrement dit, des grands hommes comme Hitler, peuvent manquer la foi, des hautes autorités peuvent aussi être des escrocs, des magistrats dépourvus d'éthique déontologique, des enseignants pour le but lucratif et non celui assigné à instruire...Des raisons ainsi citées sont un dévoilement issu des qualifications trompeuses sur lesquelles existent et vivent ces personnes. Il faut, comme le souligne le vison existentialiste nietzschéenne, la philosophie du marteau qui consiste à aller au-delà du cadre simple où sont renfermées les valeurs des nuls et des sous-hommes. Ces sous-hommes sont ceux-là, qui professent la morale qualitative du bon mauvais au détriment du mauvais mais déjà perçu comme bien éternel. Cette vision qu'a Nietzsche est bien complétée et justifiée par Sartre sur les trois instances de sa morale et de ses deux unités de mesures. Comprendre l'apparaître de l'âme humaine ne se situe dans l'acceptation des normes, mais plutôt dans l'acte et dans la dynamique temporelle. Donc la question d'acte (ou simplement l'existentialisme cohérent) et la question ontologique (qui conclut l'homme comme un être du temps et d'ailleurs, selon Heidegger) poseront rigoureusement la loi morale sur le sujet. Par exemple, le rédacteur d'un article ne doit pas être appelé chercheur pour la simple raison qu'il soumet son avis à une comité d'experts, mais au contraire, acquerra son nom dans les performances futures capables de lui permettre de s'exprimer au nom des perspectives agissantes face à des problématiques exigeant rigueur et cohérence.

2.1. La néosémie existentialiste

Dans cette partie, nous parlerons de la néosémie existentialiste, qui s'inscrit dans le cadre de la restructuration de l'existentialisme. Autrement dit, chez Sartre, l'essentiel n'est pas de rendre compte d'une métaphysique sourde prétendant à définir l'homme, mais le principal serait bien de comprendre l'homme, ses soucis actuels et ses attentes brûlantes. Pour ce faire, une série de concepts, principalement issus de la morale existentialiste donneront désormais des qualificatifs appropriés à toute éventualité humaine donnée. Il s'agit du *moralomètre*, de l'*honotomètre* ou *sincéromètre* et enfin du *politomètre*. Cependant, l'existentialisme, comme nous l'avons précédemment noté, reste et demeure une doctrine philosophique qui s'inscrit exclusivement sur l'essentiel et l'actuel chez l'homme. Il ne s'agit nullement selon

Sartre et, même les néo-sartriens³, de vouloir à tort de définir, de caractériser la qualité humaine à partir d'une morale basée faiblement sur des concepts non plausibles. A cet effet, notre modeste production consiste à prouver à l'ensemble de l'humanité que la valeur chez l'homme ne doit pas être mesurée aveuglement, au contraire une somme d'unités de mesures de valeurs doit répondre à cette exigence longtemps inaccessible à certains esprits. Cependant, il serait assez facile de qualifier qu'une tête est sale, car elle peut sans doute par le vu et su en être dite ainsi. Mais dire que l'homme est sale, revient à engager une certaine discussion sur le sens qui fait état de saleté. En effet, la version hegelienne nous interdit d'affirmer, sans nuancer. Autrement dit, l'état du corps peut sans conteste être en conflit d'avec celui de l'esprit. Ceci conclut qu'on pourrait être sale du corps et être assez cultivé, instruit. Pour toutes ces raisons, il ne sera pas tâche aisée de vouloir attribuer une qualité à partir d'un simple constat non rigoureux. A cette occasion, la psychanalyse existentielle de Sartre, s'est engagée à divorcer une fois encore d'avec les philosophies notamment kantienne, pascalienne et même kierkegaardienne. Par ailleurs le bon principe veut que la valeur chez l'homme soit rigoureusement mesurée par des outils susceptibles de nous orienter vers un universalisme qualificatif distingué. C'est dans cet ordre ces deux modalités cherchent à mieux exploiter le sens des valeurs humaines afin de les rendre plus acceptables et cohérentes. De ce fait, la pensée sartrienne à laquelle nous nous sommes issus, offre en même temps les critères et les barèmes sur lesquels doivent désormais être calculées, c'est-à-dire déterminer, caractériser et définir les valeurs dont dépendent les hommes. D'un côté, cette pensée exprime le sens de l'action chez l'homme et de l'autre part, elle crée approbation moyenne qui laisse entendre un examen systématique sur les instances quotidiennes des hommes. Et, ce qu'il faut surtout saisir, ce que bien des philosophies ont abondamment exercée leur argumentation sur la connaissance de l'homme et du monde sans le moindre effort de vouloir interpréter les actes au moyen de la dynamique du temps. Aussi, de ses prises de positions sur ce sens précis, Sartre s'est fort exercé sur l'argument heideggerien de la temporalité qui a assez servi à prouver les raisons de l'existentialisme humaniste. Car l'humanisme se conçoit comme l'expression de la délimitation de la philosophie de l'action(existentialisme) à laquelle nous sommes donné. En effet, si parler des valeurs des hommes est notre souci, c'est parce que l'humanisme général de Sartre a pu tracer les champs d'études érudites sur ce sens. Enfin, il ne saurait à cet égard, paraître possible d'évoquer la question de la mesure des valeurs sans l'action humaine et l'instance morale de la prise en compte de la balance existentialiste. Nous verrons par la suite, les deux concepts et leur portée dans la perspective existentialiste de la responsabilité et de la liberté d'action

³ Les néo-sartriens sont les aboutissants et défenseurs de la vision sartrienne de l'action, dont entre autres nous aussi.

chez Sartre et les néo-sartriens donnés. Car ces derniers œuvrent dans la reconnaissance surtout de l'apport sartrien de l'action et de la mise en place de ladite doctrine.

2.2. Le sincéromètre ou l'honotomètre

Cette première unité de mesure répond fondamentalement aux émissions des moralistes modernes que sont Kant, Kierkegaard, Pascal. Il s'agit en effet de repenser l'état psychique qui caractérise le sincère ou l'honnête homme. Cependant, la sincérité s'établit dans les humeurs, la connaissance du passé de l'homme et de son instant présent. Ainsi, l'*honotomètre* mesure à la fois l'aspect responsable et la liberté absolue de choisir telle ou telle chose conformément à la liberté d'exister. Si l'on s'en tient au fait que toute sincérité implique un jugement, il ne saurait la définir sous ce rapport⁴ déjà présenté. Par opposition aux simples théories philosophiques, cette unité de mesure veille à qualifier avec authenticité et confirmation la promulgation de la valeur qui s'identifie à l'homme. Par exemple, le sincère homme qui témoigne sur l'état du déroulement d'une trahison, n'est pas celui-là qui cite le récit, mais plutôt celui qui agit et domine ses humeurs. Autrement dit, cet homme qui certifie un tel fait ne le fait par circonstance, mais par choix libre de le faire tout en paraissant aux yeux des autres comme un homme coutumier de défendre le juste ainsi que sa publication. A ce niveau, témoigner, devient une lourde charge morale à laquelle bien de gens désirent se rétracter sur eux-mêmes que de voir leurs rapports se dégrader. Aussi, mesurer la valeur dans le témoignage, revient à considérer l'esprit naturel qui dévoile la torture morale et individuelle que nous exerçons sur nous-mêmes au nom de la sincérité et de l'intégrité. Bref, le *sincéromètre* reste et demeure l'expression du dégageant et de l'éloignement de toute considération morale, habituelle et subjective qui étouffent le fond intime et authentique des hommes. Ceci dénote aussi, que le *sincéromètre* définit l'honnêteté des hommes dans l'engagement vers un choix libre de porter une nature propre à ses humeurs et à ses passions existentielles. C'est à ce stade que nous reconnaissons l'état sincère ou honnête que se donnent les gens. Par exemple, nous choisirons le choix d'être polygame, nous le serons à tout jamais malgré les circonstances futures qui indisposent⁵ notre moral. Aussi, défendre la polygamie devant toute couleur humaine, est ce qui exprime la crédibilité de cette première unité née de l'existentialisme contemporain. Par ailleurs, tout sorte d'instance humaine, cependant ne peut être qualifiée de sincère qu'à partir d'une authentique humeur. Autrement dit que cette première unité de mesure se construit

⁴ Ce rapport n'est rien d'autre que l'expression de la manifestation de notre humeur, influence de la temporalité et du jugement qui puisse être tiré des trois instances sartriennes que sont la liberté, la responsabilité et le choix.

⁵ Indisposer désigne l'obstacle moral qui anéantit et alourdit notre liberté dans le choix d'une décision donnée.

et dépend largement de l'authenticité⁶ profonde à laquelle l'humeur humaine s'identifie. A ce sujet, il ne saurait ici pas question d'appeler des gens honnêtes sans cette étude authentique et de toute absence de choix personnel vers un engagement intime. Ce qui dénote encore l'importance de l'apport qu'autrui exerce sur la valeur. C'est-à-dire, le vrai moyen de se déclarer honnête, provient de la certification libre que l'autre nous fait prendre conscience et non un simple établissement subjectif émanant de nous-mêmes, comme les anciennes habitudes le font attester à tort. En effet, l'existentialisme apparaît de ce fait comme un tribunal de mesure des valeurs, de leur certification et adoption à partir d'une extrême rigueur basée sur les actes et le libre engagement des hommes. Cet état de fait est ce qui a occasionné l'intention sartrienne de vouloir animer une conférence grâce à laquelle bien d'esprits se sont retrouvés si gais et capables de s'engager vers une nouvelle prise de conscience. Car la morale existentialiste est celle qui prône l'essentiel et l'actuel des hommes suivant un humanisme systématique et participatif⁷.

2.3. Le moralomètre

Cette deuxième unité de mesure des valeurs que nous appelons « le *moralomètre* » est conçue pour rendre plausible et universel l'état cognitif des personnes. C'est ici lieu de reconnaître en Sartre, l'auteur d'un existentialisme inédit qui place l'homme au centre de sa responsabilité. A proprement parler, le *moralomètre* est utilisé pour déterminer et caractériser la moralité d'un homme. Au passé, le haut diplôme, le talent oratoire, les ruses, l'esthétique vestimentaire, le confort matériel, la manœuvre issue des concours professionnels, livrent un prétendu résultat de bonne moralité. Or, tester quelqu'un, c'est le soumettre à un examen de conscience, d'acte et de la thérapie cognitive et comportementale strictement exigés. Contrairement aux philosophies modernes dites moralistes, la mesure de la moralité des hommes repose sur un postulat entaché d'erreurs et de fautes. Ceci revient à souligner d'une part que, des personnes se donnent une bonne moralité parce qu'elles sont de telle ou telle catégorie sociale, ou adhèrent à des telles confessions jugées bonnes. Nonobstant, des erreurs y glissent pour le simple fait que l'étude de moralité ne s'obtient pas sur la base des considérations ordinaires. De l'autre part, il faut aussi prendre en compte l'indice du développement des humeurs qui participe en une synthèse crédible de la moralité chez tout homme. De cette considération provenant du *moralomètre*, nous serons sans doute parvenus à peser la moralité du sujet. Aussi, nous aboutirons à la

⁶ L'authenticité se définit comme la vérité intime qui émane profondément de l'être, c'est-à-dire, d'une valeur ontologique et intrinsèque qui expriment la réalité d'une personne.

⁷ Est qualifié de participatif, une perspective philosophique, notamment existentialiste qui inclut toutes les questions sans discrimination aucune. Par exemple, l'engagement sartrien est participatif, car il lutte contre toutes les formes d'injustices et des idéologies dominantes enfin de proposer une solution pragmatique.

révélation de la réalité, de son savoir-faire réel ainsi que de ses insuffisances. Aujourd'hui, nous sommes immensément angoissés face à l'infinie somme d'éloges, de faux rires et faux espoirs qui laissent entendre toute une sorte de concours à la médiocrité indescriptible. Si Nietzsche, de par son langage paraît être difficile chez certains, d'autres le digèrent avec toute aisance possible. Pour preuve, l'ouvrage nietzschéen intitulé **Le Crépuscule des idoles**, répond à notre présente inquiétude. Autrement dit, le philosophe allemand cherche à détruire les masques, les illusions qu'il appela « idoles », pour faire place en une individualité et créative. Pour lui, la morale doit révéler la profonde authenticité des hommes ainsi que l'appropriation des possibilités quotidiennes. Chez Nietzsche, peser la moralité se pèse dans l'espoir et dans l'écartement total des morales qui alourdissent et assujettissent le confort moral réel de l'homme. Aussi, chez Sartre, la balance de la mesure s'établit dans le choix sincère, c'est-à-dire, dans l'écartement de la mauvaise foi ou la foi des lâches ou salauds. En somme, le moralomètre comme l'honotomètre, s'exercent autour d'un temps d'analyse bien déterminé. Les personnes ciblées ou des volontaires seront à cet effet, amenées à soumises à l'expertise du révélateur ou l'expérimentaliste. Ce dernier, tout en se basant sur les aventures humaines heureuses ou malheureuses issues de la responsabilité individuelle des personnes ciblées par l'enquête de moralité, par des désireuses libres ou par la nécessité du dépistage générale⁸ des membres d'une institution administrative, politique, scientifique, artistique ou d'une collectivité humaine. A cet égard, cette expérimentation révèle l'essence véritable des valeurs cognitives et comportementales des personnes certifiables⁹. Cependant, il n'existe pratiquement pas des mauvaises institutions, mais mauvais acteurs qui alimentent à tort ces institutions. Vu les exemples¹⁰ des domaines ci-haut cités, on ne saurait placer la responsabilité aux citoyens médiocres prétendant paraître excellents. Avec le moralomètre, nous procéderons à un assainissement rigoureux de la morale : le passé reste su, le présent révélant le voile des inconduites ou actes notés, enfin, le futur porterait sur la synthèse de ces deux moments portant un « verdict personnalisant »¹¹.

2.3. Le politomètre

Enfin, le politomètre comme la dernière unité de mesure née de l'espace politique, institutionnel et gouvernemental à laquelle les Etats du monde se donnent. Dans cette

⁸ Le dépistage général est l'idéal assuré par la morale existentialiste, consistant à dévoiler la mauvaise foi, les fausses performances, les impostures au profit d'un savoir-faire réel et conséquent.

⁹ Il s'agit de certificat de moralité issu de l'expertise du moralomètre, qui attestant une valeur humaine avérée.

¹⁰ Il s'agit des exemples professionnels où l'excellence morale avérée est passée d'une médiocrité.

¹¹ Le verdict personnalisant est l'expression pure des valeurs authentiques et sincères des personnes reçues.

phase, la structure et la nature du choix des types des pouvoirs, reste absolument étudiables et adoptables par l'esprit de ladite mesure. En effet, bien des peuples et des leaders politiques exercent aussi à tort le métier de la politique sans se rendre compte de l'Idéal que ce terrain exige. Par la suite, il faut se le dire, le *politomètre* déterminera l'excellence humaine à partir d'un professionnalisme distingué et de l'assurance des attentes sociales les plus attendues par les citoyens. A ce sujet, et selon cette unité de mesure, certaines équations politiques et décisions conventionnelles sont strictement à écarter. Si des guerres, des souffrances et séquestrations existent dans d'autres Etats dits aujourd'hui démocratiques, ce qu'une loi érigée en médiocrité règne et tient le devant. Ce n'est pas le choix des pouvoirs qui incombe, mais plutôt le choix rassurant des hommes qui doit être le premier principe de base. Ainsi, s'exprimer au nom du peuple, doit associer un nombre de critères essentiels. Il s'agit de la culture d'un humanisme clair et manifeste, de l'amour du media, de la connaissance du changement climatique, du contact profond d'avec la population et de la maîtrise évidente de l'indice de développement humain¹². Ce sont là les cinq piliers qu'exige le *politomètre* sur tout espace politique et son divers. Cependant, il ne saurait admettre que des personnes professent la carrière de gestion sociale sur toutes ses formes sans être munies de la performance que doit incarner l'esprit de l'entrepreneur, gestionnaire ou l'homme politicien. Par la suite, le *politomètre* nous instruit de prendre en compte l'indice indicateur. Cet indice serait d'une part l'outil capable de fournir des informations majeures et mineures touchant principalement la condition matérielle de base et de l'espérance de vie. De l'autre part, il part de la mise en œuvre du niveau d'instruction des personnes appelées à être administrées et de leur capacité à pouvoir exister selon le type de la nature du climat. C'est à ces exigences que tient l'œuvre ou l'expertise du *politomètre*, qui reste d'ailleurs une condition préalable proposée par la morale existentialiste¹³, qui se veut toujours humaniste et regardante sur l'engagement humain.

En outre, ces trois concepts que nous avons proposés participent au réel établissement du désir d'être des hommes qui n'est rien d'autre l'expression de la révélation de la passion des hommes ou la liberté. Cette dernière incarne notre plein pouvoir à partir duquel nous avons décidé d'accompagner Sartre dans le seul but d'être compris et considéré comme le tenant d'un vison largement indépassable. Ce faisant, l'existentialisme sartrien, comme toutes les branches de la philosophie de l'action, œuvre pour l'action et au nom de la responsabilité chez l'homme. Par le choix, il faut le noter, la pensée de Sartre est inscrite au rang des

¹² L'indice de développement humain est indicateur statistique qui mesure le niveau de développement humain, d'un pays, en tenant compte des facteurs tels que l'éducation, performance et espérance de vie.

¹³ Il s'agit d'un résumé général. de la production sartrienne exprimée sur la morale existentialiste ou philosophie de l'action.

perspectives dites agissantes sur les conditions matérielles et morales des hommes. Chez le philosophe, l'essentiel n'est pas de philosopher, mais plutôt d'être à la mesure d'aboutir aux attentes fixées suivant une maîtrise et performance dans le déroulement effectif des savoir-faire réels humains. Aussi, le *politomètre* s'emploie pour éviter des dérives, des impostures et prétendues candidatures qui pullulent dans les placards institutionnels. Cependant, bien des conséquences inattendues trouvent aujourd'hui leur raison d'être sans passer par cette expertise qui découlera sur des résultats probants et aussi meilleurs. Ainsi, l'un dans l'autre, le *politomètre* cherche à acclamer publiquement l'approbation d'un jugement, d'une proposition à un emploi précis et sérieux, enfin, offre un espoir probant sur un choix politique que des futurs aspirants cherchent se donnent. Bref, cette unité, de par sa rigueur aidera l'humanité contemporaine à déboucher sur un choix et engagement dignes de ce nom. Elle (unité de mesure ou le *politomètre*) participe et accompagne l'ensemble des activités humaines vers une économie des faux espoirs et dans la révélation d'un bon verdict vers l'universel.

2.4. La littérature chez Sartre

Chez Sartre, la littérature est un moyen de communication et de matérialisation des idées issues de la psychanalyse existentielle ou simplement de la morale existentialiste. En effet, pour Sartre, faire la littérature, c'est faire appel à des moyens plus concrets, pélagiques et systématiques. C'est aussi une occasion plus technique par laquelle, l'esprit cherche à montrer à officialiser un idéal inédit. C'est pourquoi toute la pensée de Sartre s'inscrit dans la vulgarisation de la loi de trois instances existentialistes. Cependant, aboutir à ce résultat requiert un recours à des moyens variés œuvrant sur l'universalisation effective de loi des trois instances qui, a grandement abondé l'ensemble de sa production intellectuelle sur l'espace du vingtième siècle. Par ailleurs, il s'agit de la liberté, la responsabilité et le choix, en parlant des trois instances de la morale existentialiste, proprement sartrienne. Ces trois notions ont permis à Sartre d'enrichir sa philosophie existentialiste en passant bien sûr, par la littérature. Autrement dit que, Sartre littérarise sa philosophie. C'est à partir des composantes littéraires telles que la prose, le théâtre et le cinéma que Sartre fonde un idéal moyen pour rendre vivante et surtout matérielle sa philosophie. C'est d'ailleurs la cause à laquelle nous tenons à préciser l'emploi sartrien de la littérature pour se donner le nom du penseur de l'existentialisme. Cette question à laquelle se plonge le philosophe a pris d'ailleurs sa naissance dans le divorce d'avec les philosophies traditionnelles¹⁴. Ainsi, aux yeux de Sartre, la philosophie doit être sentie, aimée et sensibilisatrice des maillons liberticides. Aussi, le philosophe cherche

¹⁴ Il s'agit de Descartes, Kant, Hegel, Kierkegaard, Pascal, qui, ayant omis de promouvoir l'argument de la question de la responsabilité et de la liberté individuelle de choisir.

à faire de la littérature une faculté strictement technique pour passer sa morale qui n'est rien d'autre que le sens d'action et de la liberté dans le choix. Cependant, toute la position centrale du philosophe se focalise sur la participation massive et consciente face aux défis et aux enjeux brûlants qui se dessinent. Quant à la philosophie traditionnelle, elle a donné le mieux de la question humaine et de la rigueur dans la formulation des problématiques fondamentales. Mais n'ayant pas œuvré sur la réforme de la métaphysique de la subjectivité où sévissent en abondance les soucis existentiels. Il appartient exclusivement à l'existentialisme de descendre du ciel à la terre, l'essentiel des préoccupations quotidiennes chez le sujet pensant. Voici en quoi Sartre s'est rigoureusement dirigé dans l'exploration des atouts littéraires au nom du respect de la dignité humaine et de sa liberté exclusive. Il ne saurait de ce fait, parler de la philosophie à partir des concepts obscurs, mais plutôt à des moyens pédagogiques susceptibles d'être adaptés aux consciences. Si d'une part, l'espace littéraire aide la philosophie à se faire sentir et aimer, il faut se le dire, cette philosophie s'incarne dans la littérature. Chez Sartre, bien d'écrits, à savoir *La Nausée* (1938), *Huis clos* (1944), *Les Mouches* (1943), *le Mur* (1939), *Sartre par lui-même* (1976), *Situations* (1947-1976), etc., sont une expression pure des très hautes exigences nées de la littérature. C'est ainsi que la littérature occupe une place assez importante dans le jalonnement des idées philosophiques principalement sartriennes. De son usage premier, l'espace littéraire se caractérise dans la concrétisation de l'engagement général que s'est donné Sartre. Aussi, pour donner plus de vie et charme aux trois concepts de la morale existentialiste. C'est à cette fin que l'existentialisme s'agenouille devant les possibilités qu'offrent les composantes de la littérature précédemment citées. L'exemple de l'ouvrage sartrien intitulé *Huis clos* en est une illustration évidente où l'apport littéraire a joué un rôle hautement déterminant. Par cette pièce théâtrale, l'auteur cherche à expliquer sa philosophie de manière accessible et concrète et incite les citoyens entiers, chacun à réfléchir sur ses propres valeurs et le choix de vie. Par ailleurs, l'ouvrage tient à mettre en scène les problèmes liés à l'interaction humaine, à l'angoisse existentielle et à l'idée de mauvaise foi. Ces trois idées philosophiques sont ceux à quoi a servi le théâtre pour le simple moyen de prise de conscience et de la nécessité de demeurer responsable face à notre choix.

2.5. La définition de l'intellectuel chez Sartre

La définition de l'intellectuel est le point marquant et décisif de la vision sartrienne de l'engagement. Cependant, l'appellation « intellectuel » apparaît facile aux esprits communs¹⁵, mais sa définition est toute une version autre chez l'existentialiste (Sartre). En effet, la doctrine existentialiste, comme nous l'avons souligné, relève de la

¹⁵Les esprits communs sont une dictature de la majorité qui admet le vraisemblable au détriment de l'universel.

reprise de la pensée de la métaphysique de la subjectivité. De ce fait, le problème du sujet pensant est au cœur de la morale existentialiste. Ceci a permis bien à Sartre de vivre un divorce d'avec la métaphysique classique (d'abord celle de Platon, Descartes, et de Kant), ayant été conçue comme la mère nourricière à toute argumentation philosophique. Aussi, chez l'un comme chez l'autre, la notion de l'engagement intellectuel à laquelle le sujet s'identifie n'a guère été mentionnée. C'est à partir de cet oubli que Sartre tente de rebondir en surface l'essentiel de la tâche technique réservée au métier de la philosophie. Cette technicité est ce que cherche le philosophe français en se donnant le devoir de décrire mieux le rôle du philosophe que de philosopher sur des concepts abstraits, malgré leur utilité indescriptible. Au clair, il débute à faire des missions sur l'état intellectuel qui doit absolument caractériser le philosophe. Ceci dit que désormais les maîtres de la pensée doivent réfléchir sur l'évolution de l'humanité, les crises sociales, politiques, économiques, scientifiques et autres tout en prenant position. Autrement dit, autant des divisions d'activités sociales, autant des prises de positions claires et agissantes auxquelles se livrent les intellectuels. Chez Sartre, l'intellectuel doit être le garant des valeurs sociales les plus profondes telles que la liberté, la responsabilité citoyenne dans le choix. Par ailleurs, la définition plus attendue de l'intellectuel est d'être à l'opposé des idéologies dominantes. A cet égard, l'intellectuel s'oppose aux pouvoirs injustement établis et propose une vision politique plus juste et équitable. D'un côté, le rôle du philosophe est de se rendre qu'il travaille pour les esprits. On ne peut l'être que d'exister parmi les hommes sans une rupture relationnelle éventuelle. De l'autre côté, l'engagement du philosophe consiste à se rendre compte des divisions professionnelles que se donnent les parties prenantes au détriment des opprimés. Cependant, la publication de *Qu'est-ce que la littérature ?* (1948), fonde un tournant décisif qui incarne toute la rigueur intellectuelle de Sartre dans les citations objectives de la définition à la fois de l'intellectuel, de l'écrivain et de toute autre façon à laquelle l'homme s'exprime au nom d'un savoir spécifique. Plus loin, *Plaidoyer pour les intellectuels* (1972) gagne plus de succès par rapport au premier ouvrage en référence. De ce constat, toute connaissance doit exprimer de l'humanisme critique à par ses dimensions techniques propres. C'est ce qui fait proclamer Sartre en ces termes : « l'intellectuel est celui-là qui se mêle de ce qui ne le regarde pas »¹⁶. De cette phrase, nous définissons l'intellectuel comme le citoyen qui œuvre pour la promotion d'un changement social. L'engagement de ce dernier est loin de se désintéresser des problèmes sociaux et politiques quelle qu'en soient ses expertises, car les expertises humaines servent les hommes au lieu de les desservir. C'est au nom de la société que toute connaissance tire sa profonde raison d'être. Il ne saurait à cet effet de prétendre

¹⁶ SARTRE, J, -P, 1972, *Plaidoyer pour les intellectuels*, Paris, Gallimard, p.372, pp.12-13

innover hors de la société et de ses préoccupations les plus attendues. Encore, disons, chez Sartre, l'engagement est ce qui rend âme toute connaissance. Si vivre le savoir indépendamment de la société est l'œuvre des certains, certains voient comme une pure trahison et de la lâcheté. Ainsi, le philosophe reste et demeure le combattant et le gardien de la cité contre les émissions idéologiques aliénantes. Philosopher, c'est réfléchir sur l'espace de l'actualité de la vie courante tout en offrant le meilleur à partir d'une dénonciation plus rationnelle. Car bien de gens existent sans savoir pourquoi ils n'atteindront jamais leur idéal et faire le choix. En somme, chez Sartre, l'intellectuel apparaît comme le directeur de conscience à l'infini et sans intérêt.

Conclusion

En définitive, la présente étude s'est attachée à analyser la psychanalyse existentielle à partir de la perspective du renouveau existentialiste initié par Jean-Paul Sartre. À travers cette réflexion, il apparaît clairement que la pensée sartrienne de l'existence vise avant tout à conférer à l'homme un véritable pouvoir d'action fondé sur la reconnaissance de sa liberté. Dans cette optique, le sens de la vie ne se découvre pas indépendamment de l'homme, mais se construit à travers ses choix, ses décisions et son engagement dans le monde.

L'une des contributions majeures de Sartre réside précisément dans cette valorisation de l'engagement humain. En effet, l'existentialisme sartrien se présente comme une philosophie de l'action qui invite chaque individu à assumer pleinement la responsabilité de son existence. Dans cette perspective, l'humanisme constitue une dimension essentielle de cette philosophie, puisqu'il place l'homme au centre de la construction des valeurs et du sens de la vie.

Ainsi, les notions de liberté, de choix et de responsabilité apparaissent comme les piliers fondamentaux de la morale existentialiste développée par Sartre, notamment dans son œuvre majeure *L'Être et le Néant*. Ces concepts traduisent l'idée selon laquelle l'homme est toujours appelé à se définir par ses actes et à donner lui-même une orientation à son existence. Dans ce cadre, la psychanalyse existentielle vise à mettre en lumière les projets fondamentaux qui orientent la vie individuelle et qui témoignent de la capacité de l'homme à se construire lui-même.

Par ailleurs, la réflexion existentialiste s'inscrit aujourd'hui dans un mouvement de renouvellement des problématiques philosophiques liées à la condition humaine. Ce renouveau s'exprime notamment dans l'analyse des différentes manières d'exister face aux défis contemporains, tels que l'angoisse existentielle, le désengagement ou encore la fuite devant la responsabilité. Philosopher dans cette perspective consiste alors à rendre effectives les intentions et les aspirations individuelles qui caractérisent l'existence humaine.

La révolution sartrienne réside également dans sa volonté de rompre avec certaines habitudes intellectuelles et morales héritées de la tradition, lorsque celles-ci ne parviennent plus à répondre aux exigences de l'existence concrète. En dénonçant la mauvaise foi, les faux espoirs et les illusions qui éloignent l'homme de sa liberté, Sartre propose une éthique fondée sur l'authenticité et la responsabilité personnelle. Dans cette optique, l'accès à la liberté véritable suppose une reconnaissance lucide de la capacité humaine à agir et à transformer le monde.

Dès lors, l'héritage sartrien apparaît comme une invitation à repenser les conditions de l'existence humaine à partir d'une métaphysique de la subjectivité qui confère à l'homme la pleine responsabilité de ses actes et de ses choix. Contrairement à certaines traditions philosophiques qui se limitent à une spéculation abstraite sur l'homme et le monde, l'existentialisme sartrien cherche à saisir l'essentiel : les conditions concrètes d'une existence libre et authentique.

En ce sens, la pensée de Sartre demeure profondément actuelle. Elle rappelle que la liberté n'est pas seulement une idée théorique, mais une réalité pratique qui engage chaque individu dans la construction de son destin et dans la transformation de la société. Ainsi, l'héritage sartrien du renouveau existentialiste continue d'offrir un cadre de réflexion pertinent pour comprendre les défis contemporains et pour promouvoir une vision humaniste fondée sur la liberté, la responsabilité et l'engagement

Références bibliographiques

- ARISTOTE, 1900, *Ethique à Nicomaque*, Paris, PUF, p.468
DESCARTES, René, 1637, *Discours de la méthode*, Paris, Gallimard, p.115
HEIDEGGER, Martin, 1927, *Être et Temps*, Paris, Gallimard, p.613
HEIDEGGER, Martin, 1929 *Qu'est-ce que la métaphysique ?* Paris, Gallimard, p.227
KANT, Emmanuel, 1785, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Flammarion,
NIETZSCHE, Friedrich, 1889, *Crépuscule des idoles*, Paris, Mercure de France, p.238
PLATON, 1800, *La République*, Paris, PUF, p.579
SARTRE, Jean-Paul, 1943, *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard, p.722
SARTRE, Jean-Paul, 1945, *Les chemins de la liberté : L'âge de la raison*, Paris, Gallimard, p.414
SARTRE, Jean-Paul, 1945, *Les chemins de la liberté : la mort dans l'âme*, Paris, Gallimard, p.442
SARTRE, Jean-Paul, 1945, *Les chemins de la liberté : Le sursis*, p.537
SARTRE, Jean-Paul, 1946, *L'Existentialisme est un humanisme*, Paris, Nagel, p.109
SARTRE, Jean-Paul, 1963-1964, *Les Mots*, Paris, Gallimard, p.183